



MA PREMIÈRE COMPÉTITION

COMPÉTITIONS MAISON DANS NOS ARÉNAS

Dans le cadre de son école de patin, le CPVPAT organise des compétitions maison deux fois par année afin de permettre aux jeunes de s'initier aux courses de patinage de vitesse.

Ces compétitions amicales se déroulent habituellement à Noël et à la fin de la saison (mars). Tous les patineur.euse.s peuvent y participer. Il n'y a aucun préalable ou coût supplémentaire.

COMPÉTITIONS DE PATINAGE DE VITESSE – CIRCUIT C'L'FUN

Votre enfant aura éventuellement la possibilité de participer à sa première compétition locale sur le circuit d'initiation C'L'Fun. Ce circuit rassemble divers clubs de la région métropolitaine. Leur but est d'initier les jeunes patineur.euse.s aux compétitions de patinage de vitesse.

Pour être en mesure d'y participer, votre enfant doit:

- Maîtriser les bases du patinage: avancer, reculer, freiner, tourner (en fonction de l'évaluation des entraîneurs);
- Être âgé d'au moins cinq (5) ans au 1er juillet de la saison en cours;
- Avoir l'équipement de base requis:
 - Patins à longues lames (possibilité de location au CPVPAT);
 - Protège-lames rigides;
 - Serviette pour essuyer les lames;
 - Casque de hockey avec protection faciale (visière en plastique) ou casque de patin avec lunettes de protection;
 - Protège-tibias, protège-genoux, protège-coudes et protège-cou (avec bavette);
 - Gants ou mitaines en cuir;
 - Tubes ou bas de Kevlar couvrant le tendon d'Achille.



N'hésitez pas à nous poser des questions sur place à l'aréna ou au info@cpvpat.org



Club de patinage de vitesse
de Pointe-aux-Trembles